



Les 35 heures : ou la bataille des épées en bois entre l'UMP et le PS

A intervalle régulier, un groupe de députés UMP remet sur la table la question des 35 heures et dans le même temps le PS, feignant une grande indignation, répond que les 35 heures sont une œuvre politique majeure et qu'il n'est pas question de revenir dessus. Pourtant, à y regarder de plus près, il s'agit d'un duel avec des épées en bois, un duel de duettistes du style : « passe-moi le sel, je te passe le poivre ». En effet, les 35 heures ont été un outil de dérégulation majeur du temps de travail légal hebdomadaire. L'annualisation a permis, en particulier aux grandes entreprises, de lisser l'utilisation des salariés sur une plus longue période et donc de leur éviter le paiement d'heures supplémentaires. D'ailleurs les grandes entreprises ne s'en plaignent pas. Si beaucoup de salariés ont bénéficié d'une réduction réelle de leur temps de travail, cette situation s'est détériorée au cours du temps, permettant aux patrons d'avoir gagné sur la flexibilité de l'utilisation de la force de travail tout en évitant de payer plus leurs salariés. Reste, que certains veulent aller plus loin en faisant sauter le verrou de la limitation du temps de travail. Ils veulent comme on dit : « le beurre et l'argent du beurre ». Ce débat entre le PS et l'UMP qui évite soigneusement de parler des salaires réels, du chômage et des conditions de travail, à plus une forte charge symbolique de la « différenciation gauche droite » qu'une portée réelle. Les uns et les autres se préparant à asséner, avec leurs alliés respectifs, et leurs complices dans le mouvement syndical, une thérapie de choc visant à affaiblir considérablement le prix de la force de travail. De ce point de vue, il serait utile aux salariés que soit discuté l'accord récent passé entre le patronat et les organisations CFDT, CGC et CFTC, accord qui vise à une approche commune de la « compétitivité » et du « coût du travail » (lire la réalisation des profits capitalistes). Cet accord qui doit servir de base à l'encadrement des revendications salariales au profit du capital est tenu à l'abri des regards indiscrets et pour cause, sa mise en œuvre devrait ligoter juridiquement les salariés qui oseraient revendiquer des augmentations de salaires, il prépare la thérapie de choc anti-salariés que préparent de concert patronat et forces politiques de droite comme de gauche. Sur ce point, le silence des « protagonistes » du débat sur les 35 heures est assourdissant et pour cause !

www.sitecommunistes.org